



RÉPONSE ALIMENTONS LES RÉGIONS

Europe Écologie Aquitaine signe l'appel Alimentons les Régions

Madame, Monsieur,

Vous m'avez interpellée sur la question alimentaire dans le cadre des thèmes de la campagne régionale et j'y suis tout particulièrement sensible car j'ai déjà signé votre appel à titre personnel.

Je tiens toutefois à vous préciser que l'ensemble de la liste Europe Écologie en Aquitaine partage votre analyse sur la situation indigne de notre agriculture caractérisée par la diminution du nombre de fermes et d'actifs, la baisse des installations, la perte de biodiversité, les pollutions des eaux, des sols et de l'air, la situation économique dramatique pour beaucoup d'agriculteurs et d'agricultrices, mais aussi, l'inadaptation d'une grande partie de notre agriculture aux crises alimentaire, énergétique et climatique.

Parallèlement, je note la demande croissante des consommateurs qui souhaitent avoir accès à des produits bios et locaux pour leur alimentation.

Nous souhaitons donc, nous aussi, réorienter l'agriculture régionale vers des systèmes plus économes, autonomes et relocalisés, vers des modèles où l'agronomie, la zootechnie et la proximité sont les pivots. C'est en cela que nous voulons favoriser la conversion écologique de notre agriculture.

Nous sommes persuadés que l'échelon régional est essentiel pour accompagner la relocalisation de la production et des échanges, et que les paysans doivent être plus nombreux sur nos territoires. Nous souhaitons, dans ce cadre, tisser des liens interrégionaux et internationaux pour échanger, mutualiser notre démarche avec celles de nos voisins.

Enfin, je vous précise que nous serons intransigeants sur la non-utilisation d'OGM dans les champs et dans l'alimentation des animaux.

Afin de vous faire partager nos engagements, je me permets de vous rappeler nos propositions pour la reconversion écologique de l'agriculture en Aquitaine :

1. Favoriser l'installation de nombreux paysans et acquérir du foncier

Nous devons faciliter l'accès au foncier et la transmission des petites fermes plutôt que d'agrandir continuellement des exploitations déjà grandes car il faut reconstituer à la périphérie des villes des ceintures de polyculture-élevage afin d'assurer une alimentation de qualité et de proximité. Il s'agit donc de s'assurer de la maîtrise foncière de terrains susceptibles d'être maintenus ou restaurés en zones agricoles.

Nous souhaitons que la Région en liaison avec les agglomérations, communautés de communes et SAFER mette en place des EPFL (établissement public foncier local) afin d'acquérir du foncier pour le mettre à disposition de jeunes agriculteurs.

2. Assurer l'autonomie alimentaire des territoires et de l'Aquitaine

L'autonomie alimentaire est un principe fondamental qui doit se décliner au territoire régional. Il aura pour conséquence la réduction des flux export-import et ouvrira un potentiel d'installation de fermes orientées sur les cultures vivrières, en particulier à proximité des villes et agglomérations.

3. Assurer la création de circuits courts

Ces installations se feront dans le cadre de conventions tripartites (collectivités/agriculteurs/associations de type AMAP et de consommateurs) précisant les modes de production écologique et de distribution en circuit court, les prix, ainsi que des formations spécifiques.

Le rapport direct producteur consommateur est un gage de qualité, de lien social et de réduction des gaz à effet de serre. L'industrie agroalimentaire doit prendre en compte ces exigences dans ses approvisionnements, ses processus de production et ses ventes en favorisant les produits de saison et des prix équitables.

4. Assurer l'autonomie protéique des élevages

Aujourd'hui l'alimentation protéique des élevages de notre région se fait essentiellement avec du soja importé, le plus souvent transgénique, qui participe à la déforestation et au recul des cultures vivrières en particulier en Amérique latine. L'encouragement à la production, ici en Aquitaine, de cultures riches en protéine (soja, féveroles, lupin, luzerne, etc.) doit être inscrit au programme de la Région bien que devant relever des primes européennes dans le cadre de la réforme de la PAC pour 2013.

Outre une plus grande autonomie alimentaire des élevages, la pratique des cultures protéiques permettra d'améliorer la rotation des cultures et le recul du maïs en monoculture.

5. Assurer l'autonomie énergétique des fermes

L'autonomie énergétique par la production d'HVP utilisée prioritairement pour la motorisation agricole à partir de tournesol est à favoriser dans la limite de 25 % de la sole grande culture, ainsi que le recours à la méthanisation et au photovoltaïque.

6. Assurer la biodiversité cultivée avec les semences paysannes

Le territoire régional en concertation avec les Conseils généraux sera déclaré interdit d'OGM. La diffusion de semences reproductibles à la ferme sera encouragée. La recherche et l'expérimentation de variétés populations rustiques et adaptées à nos terroirs seront confortées. Il existe actuellement plusieurs stations d'expérimentation, reproduction et vente de ces variétés en Aquitaine.

7. Assurer la production de biomasse pour la fabrication d'écomatériaux

La monoculture intensive du maïs n'est plus viable ni économiquement, ni écologiquement. Il est indispensable de diversifier les cultures. Une aide spécifique à l'hectare sera accordée pour la conversion à la cultures de plantes comme le chanvre, le lin...

8. Tendre vers le zéro pesticide et réformer le dispositif AREA

Sur le plan de la qualité des eaux, la réduction des pesticides est un objectif prioritaire. Les mesures du dispositif AREA (agriculture respectueuse de l'environnement en Aquitaine) du Conseil régional devront être redéfinies profondément.

9. Redéfinir les aides à l'irrigation et anticiper les effets du changement climatique

Les aides à l'irrigation et au stockage de l'eau feront l'objet d'une redéfinition en profondeur. Les rotations de cultures, l'abandon de la monoculture du maïs, les modes de travail du sol et de fertilisation, l'utilisation de semences résistantes à la sécheresse sont des préalables à l'intervention de l'irrigation qui devra être pratiquée prioritairement sur les cultures vivrières avec des plafonds de surface par exploitations.

10. Recycler la matière organique pour fournir un compost de qualité aux agriculteurs

La réduction des engrais de synthèse dont le bilan carbone est très mauvais, peut être avantageusement compensé par le recyclage de proximité de tous les déchets végétaux des particuliers et collectivités. C'est au stade des communautés de communes qu'il faudrait organiser la fabrication de compost à destination de l'agriculture locale. La Région interviendra en soutien. L'entretien des haies, bois et autre élément du paysage peut être une source de matière compostable ou BRF et créateur d'emploi.

11. Passer de 2 % à 20 % de surfaces cultivées en bio en Aquitaine

De par son cahier des charges, l'Agriculture biologique s'inscrit largement dans les mesures décrites plus haut. Il conviendra d'appuyer fortement son développement dans un contexte d'augmentation de la demande en produits bio et un déficit persistant de production locale et nationale.

D'autre part le marasme dans les productions conventionnelles (- 35 % de revenu en moyenne nationale, - 20 % en Aquitaine) devrait favoriser la conversion en bio. A cet effet, la prise en charge des frais de certification des opérateurs par la Région sera maintenue, ainsi que l'aide à l'acquisition de matériel spécifique.

Le soutien et l'accompagnement des agriculteurs dans la conversion et l'approfondissement des pratiques de l'Agriculture biologique fera l'objet d'un plan régional associant les structures de développement sur le terrain, avec des aides financières substantielles à l'hectare. La formation en Agriculture biologique fera l'objet d'une évaluation afin de mesurer son adéquation aux besoins et aux objectifs de développement qualitatif et quantitatif.

12. Soutenir et redynamiser la coopération, de la production à la commercialisation. L'agriculture a une longue tradition de coopération qu'il s'agit de conforter.

13. Soutenir le retour aux fondamentaux d'une viticulture de qualité, expression authentique de nos terroirs afin qu'elle échappe à la crise actuelle.

En espérant avoir répondu favorablement à votre sollicitation, veuillez recevoir, avec toute notre solidarité pour votre combat, l'assurance de notre considération.

Monique De Marco

Tête de liste Europe Écologie Aquitaine



Les Verts